

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF349

présenté par

M. Sorre, M. Galbadon, Mme Racon-Bouzon, Mme Cazarian, Mme Colboc, M. Testé,
Mme Rixain, Mme Vanceunebrock, M. Haury, M. Vignal, Mme Brugnera, Mme Fontenel-
Personne, Mme Blanc, M. Anato, Mme Krimi, Mme De Temmerman, Mme Bureau-Bonnard,
Mme Khedher, M. Kerlogot, Mme Givernet et Mme Mörch

AVANT L'ARTICLE 48

Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.